

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 2 avril 2026

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4320-2025 — Énergir – Demande portant sur diverses mesures en lien
avec le GSR / FIN DE LA PARTICIPATION DU ROÉÉ SUR LES SUJETS 2 ET 3 DU PRÉSENT
DOSSIER
(N/D : 1001-185)**

Chère consœur,

Le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) a pris connaissance de la décision de la Régie de ce jour (D-2026-039), par laquelle elle rejette la contestation du ROÉÉ des réponses d'Énergir à sa demande de renseignements no. 2.

À la lumière de l'évolution du dossier, le ROÉÉ informe la Régie qu'il n'a pas de recommandations à formuler relativement à la demande d'Énergir sur les sujets 2 et 3 et, par conséquent, met fin à son intervention sur ces sujets dans le dossier en rubrique. En cohérence avec ses positions antérieures et ses principes directeurs, et par souci de proportionnalité dans les ressources déployées, le ROÉÉ ne souhaite pas non plus prendre position, ni présenter de conclusions sur cette demande.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, Me Rinfret, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin Gertler étude légale

par : Gabrielle Champigny, avocate
Franklin S. Gertler, avocat

c.c. (courriel seulement) :
Me Philip Thibodeau, Énergir
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe du ROÉÉ
Coordination du ROÉÉ